



## DÉLIBÉRATIONS du CM du 07 avril 2023

### COMPTES ADMINISTRATIFS & DE GESTION 2022

Globalement les comptes administratifs et de gestion 2022 laissent apparaître un excédent de 44 304 € pour le fonctionnement et - 27 977 € pour l'investissement. Addition faite des 2 résultats l'excédent global 2022 s'élève à + 16 329 €.

Nos charges sont gérées au plus juste. Il était prévu 359 357 € de dépenses en 2022, en réalité, elles ont été de 313 720 €. Les efforts de chacun ont été payants pour atténuer les dépenses. Les acteurs de ces économies sont remerciés de leurs efforts fournis (agents, conseillers municipaux, bénévoles, maitresses d'écoles...)

Les recettes 2022 ont été de 358 026€ pour un montant prévu de 365 327€.

La valeur du patrimoine de la commune : bâtiments, terrains, bois, mobiliers, matériels s'élève à 4 105 508 €. Le montant du capital des emprunts restant à rembourser est de 309 152 € au 31/12/2022.

Dans un contexte économique particulier, sur proposition du maire, le conseil municipal valide à l'unanimité le fait de **ne pas augmenter les taxes** « Foncier bâti et non bâti » pour 2023.

Les augmentations 2023 seront dues aux variations des bases d'imposition et des taux (+7,1%) exigées par l'Etat.

### BUDGET PRIMITIF 2023

Le budget primitif du Compte principal 2023 laisserait un excédent de 21 033 €. Il est adopté à l'unanimité.

Budget Primitif 2023	Report	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	16 329	-402 792	407 496	21 033
Investissement	-27 977	236 060	264 037	0

### COMPTE ASSAINISSEMENT

Le compte, administratif et de gestion du budget « Assainissement » est séparé du compte principal de la commune. Il se présente ainsi pour 2022 :

Compte administratif 2022	Report	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	6 540,48	-48 396,87	42 228,22	371,83
Investissement	27 315,11	-232,05	9 317,88	36 400,94

Le résultat de fonctionnement 2022 est juste équilibré à + 371,83 €. Le compte investissement, lui est excédentaire de 36 400,94 €. En aucun cas, il n'est possible d'effectuer des transferts de fond du compte investissement au profit du compte fonctionnement.

Pour 2023, le BP est équilibré à 57 684 €, pour le budget « fonctionnement » et à 45 719 € pour l'investissement.

Pour l'année 2023, le conseil municipal valide à l'unanimité les tarifs suivants :

En 2023, la part fixe s'élèvera à 55 € par foyer et 2,30 € le m3 traité. La facturation parviendra prochainement pour les périodes courantes du 19 mai 2021 au 08 novembre 2022.

### STRATEGIE 2023,2024 ,2025

Après réflexions avec les adjoints et la commission finances-budget du 29/03/2023, le maire expose la synthèse des objectifs et des projets suivants :

- La commune a besoin de maintenir sa population et ses écoles.
- La municipalité doit valoriser son patrimoine et utiliser de nouvelles énergies.

Des recettes exceptionnelles en 2023 (ventes de terrains et de bois matures ou dépérissants) sont une opportunité pour mener à bien ces objectifs. Pour cela, les démarches sont les suivantes.

**En février 2023**, des dossiers de subventions ont été déposés pour la création d'un terrain Multisports et de Fitness, l'aménagement d'un logement dans l'ex-salle informatique, l'entretien des routes et la sécurisation du village pour un montant global de 167 400 €. Il est attendu 68 % de subventions pour ces 3 dossiers. Les réponses officielles devraient parvenir en mai 2023. Notons aussi qu'un prêt court terme de 30 000 € contracté en février 2020, est à rembourser pour le 23/04/2023.

**Pour 2024 et 2025**, il sera procédé à l'étude de la création d'une aire de jeux pour les enfants, de la rénovation énergétique de la maison des Belles Baraques, de la mise en LED des lumières extérieures dans les rues et intérieures dans les salles (écoles et mairie), des systèmes de chauffage aux écoles et à la mairie. Suite à la réunion publique du 20/03/2023 intitulée « Sécurisation du village » une deuxième tranche de sécurité aura lieu dans les rues de Vesoul et de la Gare en 2024, sous réserve d'obtenir des subventions.

Les chiffrages sont pour l'instant en approche budgétaire. Nous devons rencontrer prochainement les partenaires techniques et financiers (SIED le 18 avril 2023) pour mener à bien ces projets et étudier finement les dépenses, les subventions possibles et le reste à charge pour la commune.

Dans le but d'accueillir de nouvelles familles, le terrain de tennis vacant depuis de longues années sera mis en vente à un promoteur pour la création exclusive de 4 maisons sur environ 500 m<sup>2</sup> de terrain chacune.

A l'étude également, la création d'un parc agrivoltaïque sur des terrains municipaux permettrait en vitesse de croisière d'abonder 20 000 € par an de recettes à la commune pendant 25 ans (rencontre prévue au CM de mai).

Nous ne manquerons pas de vous informer des suites données à ces projets importants, mais nécessaires pour l'avenir social et financier de notre village. **L'ensemble de ces projets ne pourra être réalisé que par nos ventes de bois et de terrains, de subventions ainsi que par de la main d'œuvre locale (agents et bénévoles).**

Le conseil municipal adopte à l'unanimité ces projets sous réserves de subventions adéquates et d'un plan de financement réalisable.

#### **DP pour les installations de clôture dans le village**

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'accord avec l'ADS du Pays de Vesoul concernant les Demandes Préalables pour la mise en place de clôture par les particuliers autour de leur propriété. Le maire sera autorisé à instruire et à signer ces DP.

#### **Campagne de stérilisation des chats**

La nouvelle campagne de stérilisation des chats 2023 est ouverte. Un groupe de bénévoles composé, de Karine Bourgeois, Jeanne Antide Hory, René Heymes et Jean René Vincent, gère l'ensemble des démarches nécessaires pour le bien-être des animaux. Le CM remercie les bénévoles de ce groupe de travail. La capture douce des animaux s'effectue par Karine Bourgeois. Contact : 0682726443.

Toutes les délibérations sont validées à l'unanimité par le CM.

## **TRAVAUX – URBANISME- SERVICE**

Après réflexions, modifications et avis de la population, le plan de sécurisation mobile 2023 touche à sa fin. Une partie des panneaux sera restituée, sur demande de la DSTT, les autres restent en place. Dès que nous obtiendrons les subventions, nous mettrons en place le plan final de sécurisation, après validation lors du prochain CM.

Les travaux dans la cour de l'école et du préau sont en cours de finition. Prochainement l'arrêt du bus scolaire sera situé exclusivement vers la maternelle. Les parkings agrandis, en avant de la cour, seront réservés aux parents venant chercher ou amener leurs enfants en automobile. Ce nouveau plan de circulation permettra d'améliorer la sécurité des personnes et notamment celle des enfants.

## **CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS**

Dans la catégorie « 301 à 1000 habitants » la commune a terminé 5<sup>ième</sup> au classement départemental.

Au palmarès départemental des maisons fleuries 70, les familles suivantes ont été citées :

« Jeannine et Claude BOUCHAUX, Catherine et Gérard MERCET, Aynur CELIK, Claude VINCENT, Monique BARTOLONI, et Claude JAMROZIK ». Le CM félicite toutes les personnes qui fleurissent, arrosent et entretiennent leur maison et de ce fait notre beau village.

**Les êtres sont comme des fleurs uniques, chacun s'ouvre et s'épanouit à sa manière et à son propre rythme.**